



Toulouse le 9 novembre 2017

Monsieur Jean Luc MOUDENC

MAIRE

Ville de Toulouse

Place du Capitole

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Maire,

En dépit du mécontentement légitime que provoque leur politique et des mobilisations qu'elle suscite, le Président de la République, le Premier ministre et le gouvernement poursuivent leur politique de casse sociale et d'austérité, répondant aux vœux du MEDEF.

Ces frappes tous azimuts sont cohérentes et s'inscrivent dans une vision globale et homogène d'un projet de société marqué du sceau du libéralisme le plus exacerbé, répondant aux exigences sans fin de la loi du profit.

A titre d'exemple, il y a les cadeaux fiscaux exorbitants faits aux plus fortunés alors que les droits et les aides accordés aux plus démunis se réduisent davantage, sans compter les mesures régressives à l'encontre des retraités, présentés comme des privilégiés.

Ces attaques sont confirmées par les projets de Loi de finances (PLF) et de Loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2018 qui s'attaquent drastiquement aux dépenses publiques socialement utiles et mettent en péril des missions vitales pour la population.

De plus, il n'est pas question d'oublier un seul instant les offensives d'un niveau quasi inédit contre les agents de la Fonction publique : aucune revalorisation de la valeur du point sur 2017 et 2018 faisant suite à plusieurs années de gel ayant conduit à des pertes monumentales de pouvoir d'achat – plus de 15 % depuis 2000 ! –, rétablissement de l'injuste et inefficace jour de carence, hausse de la CSG dont la compensation intégrale pour tous n'est même pas assurée, 120 000 nouvelles suppressions d'emplois sur la mandature, privatisation et abandon des missions publiques dans le cadre de CAP 2022... N'en jetons plus : la coupe est non seulement pleine, mais elle déborde !

C'est d'ailleurs cette politique inacceptable qui a conduit à la journée de grève et d'action massive du 10 octobre dernier, à l'appel de toutes les organisations syndicales de la Fonction publique.

Quant aux ordonnances (et à leurs décrets d'application), elles ne visent qu'à la destruction du code du travail. Cette attaque gravissime contre les droits des salariés ne manquera pas d'avoir des répercussions majeures sur le statut général des fonctionnaires. La précarité est en marche pour les salariés du privé comme pour les agents publics.

Face à cette politique ultra-libérale, l'heure est à élever le rapport de forces en faisant converger les luttes du secteur public et du secteur privé, des actifs et des retraités.

**Nos organisations syndicales de la Fonction publique appellent à s'emparer massivement de la journée de mobilisation interprofessionnelle du 16 novembre, par la grève et les manifestations.**

POUR NOTAMMENT :

- ✓ Le renforcement des droits des salariés et le retrait des textes qui les fragilisent.
- ✓ De véritables mesures pour lutter contre le chômage et une meilleure indemnisation des privés d'emploi.
- ✓ La revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat intervenues ces dernières années pour les agents de la Fonction publique.
- ✓ La compensation intégrale et pérenne de la hausse de la CSG, hausse que par ailleurs, nous contestons.
- ✓ Le non rétablissement du jour de carence.
- ✓ Des créations d'emplois dans les nombreux services publics où c'est nécessaire et des dispositifs ambitieux pour lutter contre la précarité sous toutes ses formes.
- ✓ Le développement des missions publiques et le renforcement du Statut Général des fonctionnaires.

**Pour ces raisons, les syndicats CGT-SUD de la ville de Toulouse déposent un préavis de 1h à 24h grève pour le 16 novembre 2017.**

Veillez agréer monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Les syndicats  
CGT-SUD

Copies pour information :

M. DE LAGOUTINE

M. THOMAS

M. DE PECO

Le personnel